

# Le Plan des Vaches.

## Argumentaire en faveur de sa protection.

Auteur: JJ Salone

Contributions: A. Caligaris, P. Auda, G. Viricel (LPO Pays Sainte-Baume), R. Palun, G. Farnarier

### Table des matières

Introduction.....	1
Description géographique:.....	2
Climat :.....	2
Le patrimoine végétal.....	3
Inventaire des espèces.....	3
Le Gouffre du Plan des Vaches :.....	4
Carte de répartition.....	5
Bibliographie.....	5
Patrimoine géologique:.....	6
Géologie générale de la Sainte-Baume.....	6
Géologie du Plan des Vaches.....	7
Hydro-karstologie.....	8
Bibliographie.....	9
Le patrimoine faunistique :.....	10
Inventaire des espèces.....	10
Espèces liées au Plan des Vaches via le réseau hydrographique.....	11
Bibliographie.....	11
Patrimoine anthropique et paysager.....	12

### **Introduction.**

Dans le cadre de sa mission de protection du patrimoine, l'association Découverte Sainte-Baume suit depuis plusieurs années les différents projets qui concernent le pays Sainte-Baume. Le Plan des Vaches en particulier est et a été plusieurs fois proposé pour recevoir des champs éoliens ou photovoltaïques. Découverte Sainte-Baume souhaite donc présenter un argumentaire faisant état des différentes richesses de ce secteur, richesses qui devraient être prises en compte en amont de tout projet.

Cet argumentaire, sous forme de dossier, vous est présenté ici dans notre revue sous la forme de plusieurs articles qui s'articulent autour des éléments patrimoniaux. Le premier article, qui suit, aborde la question du patrimoine naturel au travers des espèces végétales. Les articles suivants traiteront de la géologie et de l'hydrologie, de patrimoine naturel faunistique, de la préhistoire et de l'histoire, et enfin du patrimoine paysager.

En quelques mots, le Plan des Vaches est le secteur le plus occidental du massif de la Sainte-Baume. La biodiversité végétale et animale y est particulièrement élevée, avec des espèces orophiles et xérophiles rares en Provence. Certaines espèces végétales sont protégées au niveau national ou au niveau régional, ou sont des espèces d'intérêt communautaire. Il en va de même pour de nombreuses espèces animales qui dépendent, directement ou indirectement via le réseau hydrologique, de ce couvert végétal particulier.

La Plan des vaches est aussi un élément remarquable du patrimoine géologique de la Sainte-Baume,

mondialement connu. Il est l'un des rares témoins de ces époques très anciennes où la montagne Sainte-Baume commençait à peine à s'imposer dans le paysage de la basse Provence.

Le Plan des Vaches est enfin un lieu que l'homme a prisé tout au long de son histoire, des premiers bergers du Néolithique aux randonneurs actuels de la région.

Le Plan des Vaches n'est soumis à aucune protection réglementaire. Il figure uniquement sur les ZNIEFF 83-208-14 (Type terrestre I, dite 'Crêtes et ubacs de la Sainte-Baume') et 83-208-100 (Type terrestre II, dite 'Chaîne de la Sainte-Baume'). On peut signaler qu'il fait partie du périmètre Natura 2000 initialement proposé (non retenu, mais envisagé dans le cadre d'une extension), et du site inscrit (non classé) des crêtes de la Sainte-Baume. Il sera vraisemblablement à l'intérieur des périmètres du Parc Naturel Régional et de la Forêt Modèle.

### **Description géographique:**

Le plateau du Plan des Vaches (ou des Masques, à cause d'une légende d'esprits errants la nuit sur le plateau) prolonge la haute chaîne de la Sainte-Baume, à l'ouest et au nord du pic de Bertagne. C'est un petit causse calcaire vaste d'une cinquantaine d'hectares environ. Son altitude moyenne est de 870 m, il est de forme grossièrement triangulaire de 1 300 m de long d'ouest en est et de 900 m du Nord au Sud.

Le plateau proprement dit, dans la partie orientale, se situe entre 845 m et 880 m d'altitude et est vaste d'une trentaine d'hectares environ. Il est plat en son centre et percé d'un bel aven. (Gouffre du Plan des Vaches, cf ci-après).

La Roqueforcade (roche forchue en Provençal) est la partie la plus élevée, à l'extrême ouest. Elle atteint 937 m d'altitude. Il s'agit d'un des sommets les plus élevés du massif de la Sainte-Baume et des départements des Bouches-du-Rhône et du Var. C'est une limite à la fois départementale, communale et surtout climatique. La cime de la Roqueforcade est prolongée vers l'ouest par trois aiguilles (les Dents de Roqueforcade) dont la plus élevée culmine à 900 m d'altitude.

Au nord le plateau se rétrécit en une sorte d'isthme large de 50 m environ qui s'élargit en un promontoire rocheux occupé par un important oppidum. Ce promontoire se prolonge par un gros rocher isolé de 828 m d'altitude, la Tour de Cauvin (cauvin = chauve en provençal).

Au nord le plateau est relié à la haute chaîne par un col (le Col de la Machine), souligné dans la partie la plus orientale par le Pic des Corbeaux.

L'originalité morphologique de ce secteur de la Sainte-Baume est qu'il est de toutes parts (sauf au niveau du col de Bertagne) entouré de falaises hautes de 20 à plus de 60 m. Des vallons pittoresques entaillent les versants: au nord les vallons des Maquisards et du Cros, au sud celui de Boussignou.

### **Climat :**

Le climat de ce plateau est analogue à celui qui règne sur les crêtes de la haute chaîne, en un peu moins froid. La pluviométrie y dépasse 1 100 mm par an, la neige y est fréquente. Le vent, surtout le Mistral, souffle aussi fort que sur le pic de Bertagne et dépasse parfois les 200 km/h. La température moyenne annuelle y est d'environ 9 °C (15 à Marseille, 8 sur la haute chaîne, 10 au Plan d'Aups).

Quand la neige est épaisse et le vent violent, le plateau se transforme en « plaine sibérienne ».

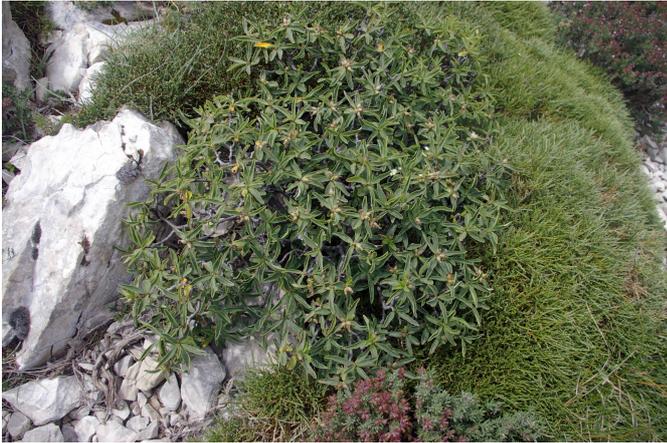
En adret, au pied et à l'abri des falaises, les conditions beaucoup plus douces permettent l'existence de nombreux habitats à la biodiversité remarquables (non traités dans ce document).

L'ubac est comparable à celui de la haute chaîne, mais la forêt y est malheureusement dégradée suite en particulier aux incendies de 1895, 1952, 1971, 1979 et 1980. Celui catastrophique de 1971 a détruit, à lui seul et en 15 jours, 5000 ha des futaies de pins d'Alep et de yeuseraie. Depuis la forêt se régénère peu à peu à partir des zones préservées des futaies initiales.

## Le patrimoine végétal

### Inventaire des espèces.

Le plateau anciennement recouvert d'une vaste yeuseraie est devenu par endroits un taillis parfois épais et souvent clairsemé, entaillé par des lapiez herbeux et arides. On y trouve quelques Chênes pubescents, des Pins sylvestre, des Erables de Montpellier, des Genévriers communs ou de Phénicie (cette dernière espèce est parfois représentée par des spécimen très âgés, dans les falaises sud et est dominant le vallon du Cros), des Alisiers, des Amélanchiers et des Houx isolés.



La quasi totalité du plateau est par ailleurs recouverte par des espèces altiméditerranéennes et mésoméditerranéennes. Il est tantôt revêtu par des coussinets de Santolines petit Cyprés et de Genêts de Lobel (*Genista lobelii*), tantôt par des pelouses herbeuses. L'habitat du Genêt de Lobel est inscrit à l'annexe I de la directive Habitats, et est également déterminant en PACA.

Photo:

*Daphnee Alpina* et *Genista lobelii*, JJSan 2008



Sur les rebords du plateau se développe également un habitat patrimonial autour d'*Ephedra distachya*. C'est également une espèce protégée au niveau national et qui est déterminante en PACA. On peut qualifier les Ephédres de 'fossiles vivants'. En effet, les premières espèces du genre datent du Carbonifère, comme les Prêles et les Fougères.

Photo:

*Ephedra dystachia*, JJSan 2008



Non loin d'*Ephedra distachya*, sur les éboulis accrochés aux falaises, une sortie botanique a permis d'identifier une autre espèce extrêmement protégée: la Sabline de Provence (*Gouffeia arenarioides*). C'est une espèce non seulement protégée au niveau national, et déterminante en PACA, mais elle est également inscrite à l'annexe II de la directive Habitats. Elle justifierait à elle seule la création d'un site Natura 2000. Cette espèce est de plus là à la limite de son aire de répartition mondiale.

Photo: *Gouffeia arenarioides*, JJSan 2008

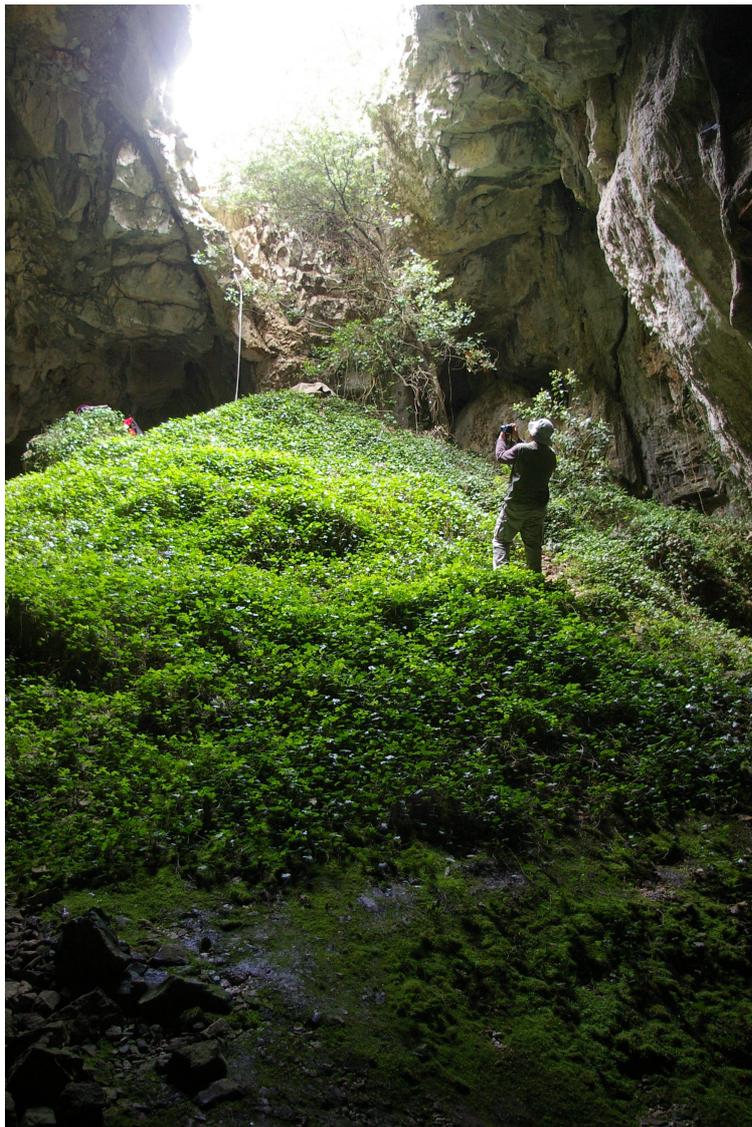
Les Gagées (*Gagea bohemica*, *Gagea pratensis*) y sont aussi relativement abondantes un peu partout. Ce sont toutes des espèces protégées au niveau national et remarquables en PACA.

D'autres espèces sont remarquables par leur rareté au niveau local, comme les Daphnée des Alpes (*Daphnee alpina*), les Hesperis, la Raiponce orbiculaire, la Santoline petit Cyprès, l'Armoise blanche (*Artemisia alba turra*), des Asphodèles,...

Dans les bois d'ubac on trouve d'autres espèces protégées, en particulier le Lys martagon (*Lilium martagon*) et la Dauphinelle fendue (*Delphinium fissum*)

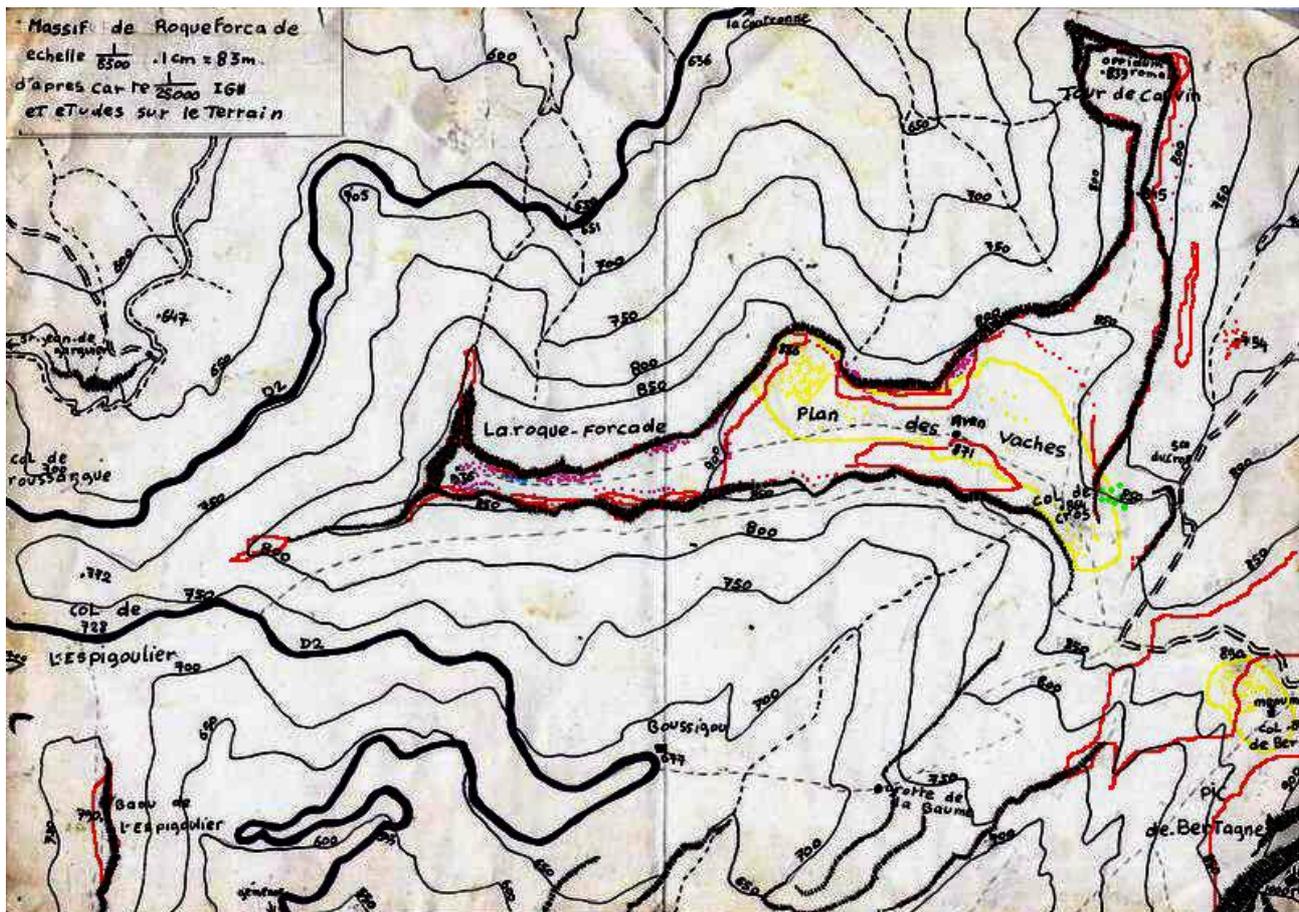
### **Le Gouffre du Plan des Vaches :**

Le Gouffre du Plan des Vaches, à 870 m d'altitude, s'ouvre au centre du plateau par un vaste orifice d'effondrement de 25 m x 8 m donnant sur un puits de 20 m de profondeur environ avec une grande salle à moitié encombrée par un cône d'éboulis. Cette salle abrite un micro climat unique frais et humide toute l'année (13 °c et 80% d'humidité environ), l'air frais de la nuit étant piégé par gravité dans la cavité avec un phénomène de condensation, ce qui maintient l'équivalent d'un micro-climat montagnard. On trouve une quarantaine de pieds d'une belle fougère unique dans la région, le Polystic à fronde soyeuse (*Polystichum aculeatus*) qui pousse normalement dans les hêtraies fraîches et les sapinières de montagne. On trouve aussi *Cystopteris fragilis*, une délicate fougère montagnarde, et la Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*), ainsi que quelques Rumex. En outre un Chêne vert stérile renforce l'ombrage de l'orifice de la cavité. Tout aménagement à proximité est à proscrire afin de préserver l'équilibre fragile de cet aven.



Au fond du gouffre avec INFLOVAR,  
photographie JJSan 2008

## Carte de répartition



Carte de répartition des espèces protégées recensées du Plan des Vaches. A Caligaris et P Auda.

En jaune: *Gagea* (plusieurs espèces)

En rouge: *Ephedra dystachia*

En blanc: *Gouffeia arenarioides*

En vert: *Artemisia alba turra*

Rond noir = aven du plan des vaches *Polystichum aculeatum*, *Cystopteris fragilis*

Trait vert en gras = délimitation de reliques forestières montagnardes d'ubac à *Pinus sylvestris*, *Taxus baccata*, *Ilex aquifolium*, ...

Trait fin violet = délimitation générale de l'aire de l'association de *Genista lobelii*

## Bibliographie

(1) CD Rom 'Flore des crêtes de la Sainte-Baume', production Découverte Sainte-Baume

(2)

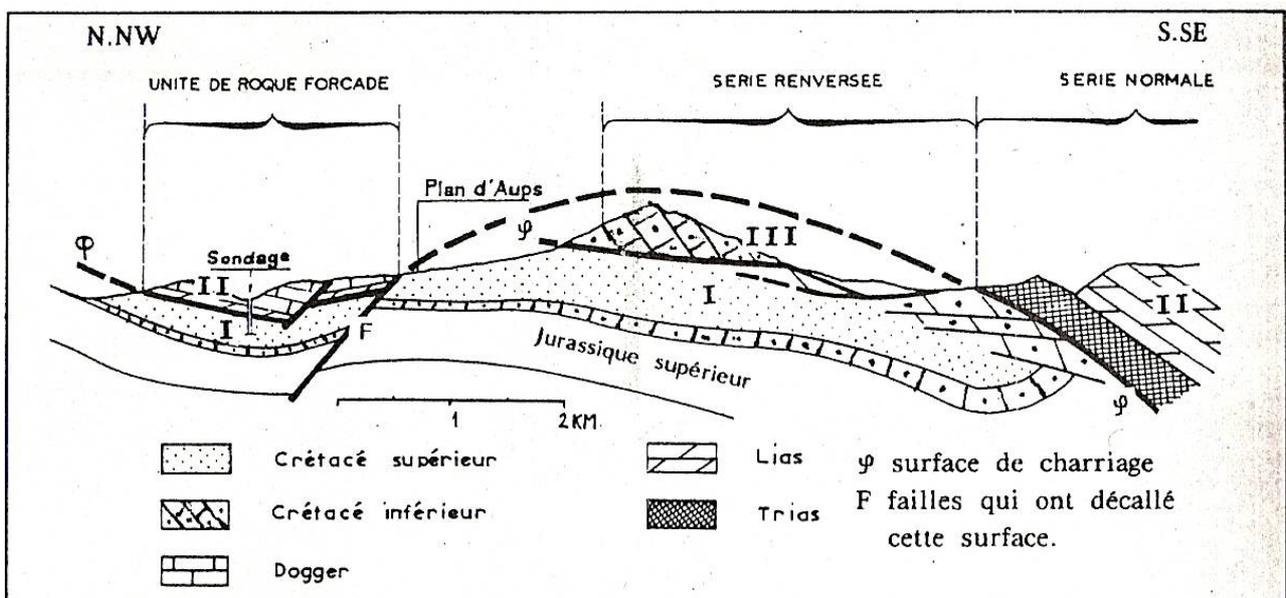
## Patrimoine géologique:

### Géologie générale de la Sainte-Baume.

Rappelons que la Sainte-Baume est une montagne géologiquement complexe. Dès le début du vingtième siècle, Marcel Bertrand, en observant les formations du Beausset (cf Pays Sainte-Baume n°14), émet l'hypothèse de son charriage. Selon lui, la montagne est une superposition d'au moins deux de couches de roches calcaires:une couche constitue un socle à la base, et une deuxième couche la recouvre en une nappe morcelée. C'est l'hypothèse dite de charriage, qui a opposé les nappistes et les anti nappistes pendant près d'un siècle. Un sondage du BRGM à côté de la grotte aux oiseaux, sous le couvent de Béthanie, a mis fin à ce débat parfois houleux.

Plus tard, le géologue Gérard Guieu a expliqué se charriage comme conséquence d'un bombement de la croûte terrestre au niveau du golfe du Lyon, au début de l'ère tertiaire (cf Pays Journal Sainte-Baume n°20)

Le Plan des vaches fait partie de l'unité géologique de Roqueforcade. C'est une série chevauchante normale, nettement allochtone, de forme généralement synclinale mais plutôt subhorizontale ici. La série stratigraphique de ce plateau est jurassique, du Domérien à la base au Kimméridgien au sommet.

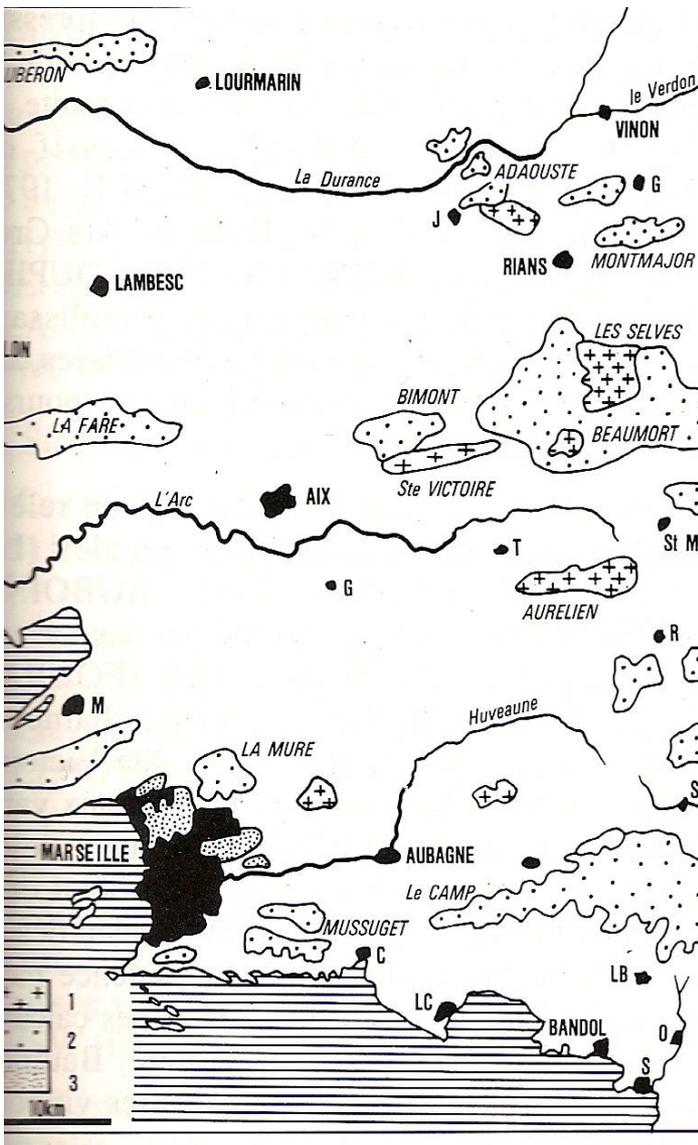


Coupe de la Sainte-Baume passant par le forage BRGM, from (3)

## Géologie du Plan des Vaches.

Après les premières ébauches des massifs montagneux au début de l'aire tertiaire, la Sainte-Baume est par alternance recouverte puis abandonnée par la mer Méditerranée toute jeune alors. Mais alors que de nombreux sites paléontologiques attestent des périodes d'immersion, les traces des périodes d'émersion semblent a priori absentes, faute de sédimentation.

C'est là qu'intervient le géologue Jean-Joseph Blanc. Il est à l'origine de la mise en évidence en Provence de lambeaux préservés de ces surfaces exondées. Elles sont généralement aplanies et légèrement flexurées. Selon leur âge, elles recoupent des strates plus ou moins anciennes, ce qui permet leur datation. Elles sont également incisées par des fracturations souvent karstifiées datant de leur genèse et, bien sûr, par le réseau hydrographique quaternaire qui s'est surimposé. JJ Blanc distingue plusieurs de ces surfaces d'aplanissement. Les deux plus anciennes sont la surface supérieure S' qui date de l'Oligocène, et la surface fondamentale S qui date du Miocène



Carte de situation des surfaces fondamentales, from (4).

- 1- Haute surface S' : Oligocène
- 2- Surface fondamentale S : anté-vindobonien
- 3- Surface « villafranchienne » plio-quaternaire

Le Plan des vaches est au nord est d'Aubagne.

C'est est un des lambeaux peu déformé de la surface S', la plus ancienne.

## Hydro-karstologie.

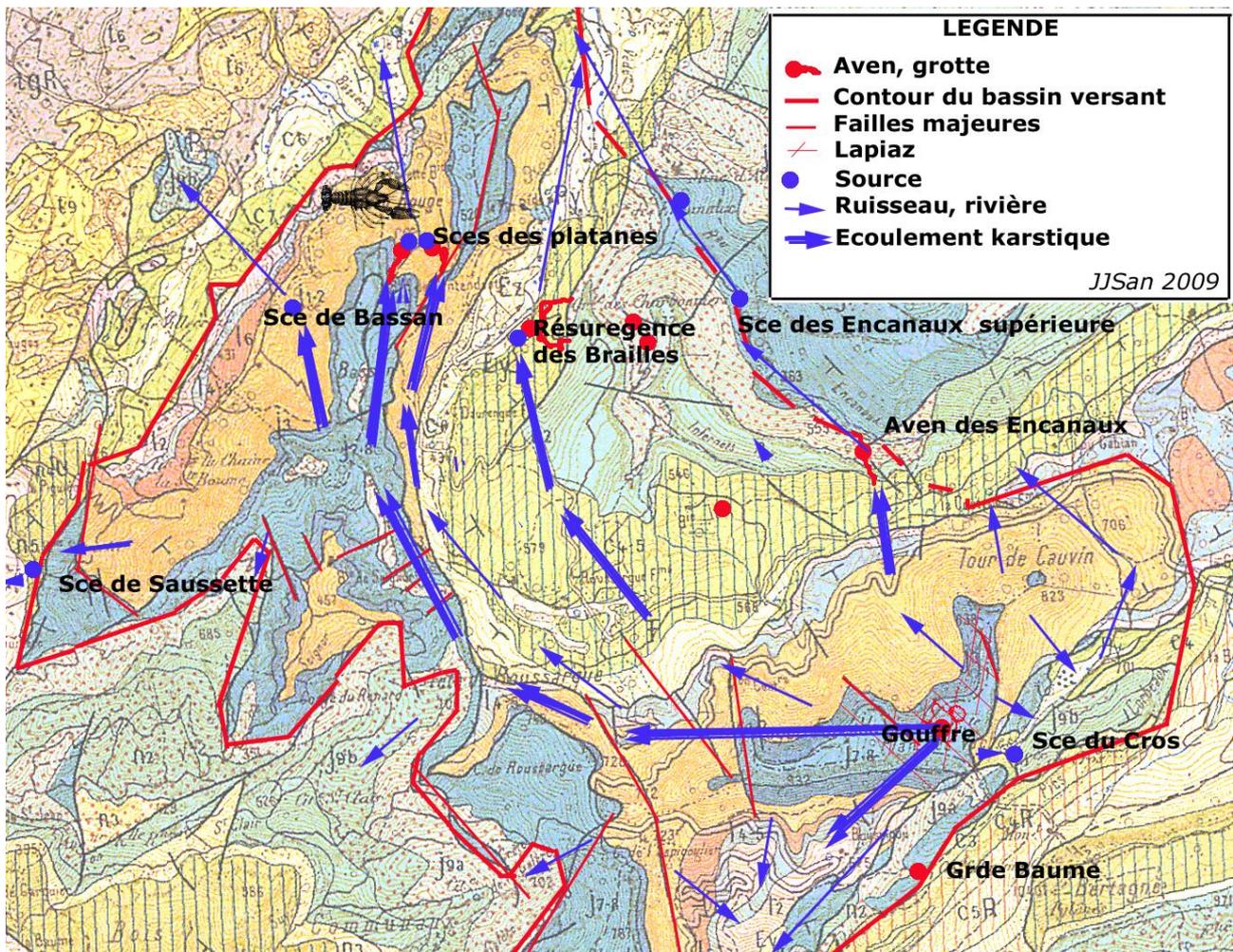
Les eaux de pluies qui arrosent une chaîne montagneuse donnent lieu à trois types de réseaux: un réseau de surface des écoulements correspondant aux ruisseaux et rivières, un réseau karstique de drainage souterrain, et un réseau de recouvrement végétal soumis à une évapotranspiration.

En ce qui concerne le réseau hydrographique de surface, il est essentiellement d'âge quaternaire. Il se surimpose au relief. Les ruisseaux principaux qui dépendent de l'unité du Roqueforcade sont le Fauge, dans le vallon de Saint-Pons, et le Vède dans le ravin des Encanaux. Le Plan des Vaches est plus particulièrement en connexion superficielle avec les vallons de la Coutronne, des Infernets, des Maquisards et du Cros. Ce réseau n'est utilisé que sporadiquement, pendant les quelques jours après les épisodes pluvieux.

Le réseau karstique par contre constitue l'unique réservoir de ces eaux si précieuses en Provence. La qualité de l'eau, et donc la biodiversité associée aux milieux qui en dépendent, est en équilibre précaire avec la nature du recouvrement végétal. Les impluvium de certaines sources font l'objet d'une réglementation. De façon générale, la Sainte-Baume alimentent les fleuves côtiers périphériques, le plus important d'entre eux par son débit étant le fleuve souterrain débauchant sous le niveau actuel de la mer dans la calanque du Bestouan. Plus localement, l'unité de Roqueforcade dans son ensemble présente essentiellement deux sites karstiques: les sources des Platanes, et le gouffre du Plan des Vaches. Ces réseaux ont été explorés depuis près de 150 ans par les spéléologues régionaux. A tous les deux, ils illustrent le fonctionnement d'ensemble du réseau. Les eaux de pluies s'infiltrant par le gouffre (et par extension toutes les fracturations) et résurgent par les sources (toutes les sources).

Le karst du plan des Vaches, d'âge vraisemblablement Miocène ou Pliocène, est particulièrement bien conservé. Parmi les nombreuses cavités découvertes et explorées par les spéléologues, la plus spectaculaire est le gouffre qui s'ouvre au centre de la partie orientale du plateau. Les réseaux de lapiez se surimposent sur la quasi totalité de la surface, surlignant la structure complexe des diaclases distensives qui traversent le plateau de part en part. Par endroit, près des falaises, ces fissures s'élargissent de façon démesurée, toutes soumises qu'elles sont à 'l'appel du vide' (terme de karstologie pour désigner la décompression qui se produit au sein même de la roche lorsque on s'approche d'une surface au contact de l'atmosphère). Tous les petits ruisseaux périphériques du Plan des Vaches ont creusé au cours du quaternaire des vallons au détriment des falaises. Ces dernières ont reculé d'autant, et on y rencontre très fréquemment des vestiges du karst ancien sous la forme de petites cavités, parfois de véritables grottes.

En ce qui concerne les impluviums des sources, l'unité de Roqueforcade en alimente plusieurs, distribuées à sa périphérie: tourne de Saint Pons, Saucette, Bassan, Encanaux inf et sup, Brailles, et Platanes. Le Plan des Vaches, de part sa situation centrale, est dans l'impluvium de chacune de ces sources. Le drainage karstique se développe dans des strates de base de l'unité, comme tendent à l'attester les dernières explorations des sources 1 et 2 des Platanes.



Carte de l'unité hydro-karstique associée à l'unité géologique de Roqueforcade. JJSan 2009.

Sur un impluvium, le couvert végétal, par son abondance et sa biodiversité, contribue grandement à la production de CO<sub>2</sub> d'une part, à la régulation de l'évapotranspiration d'autre part. Or, le CO<sub>2</sub> est à l'origine de l'acidité des eaux, et permet donc la lente fabrication par corrosion du karst. Le karst lui-même agit à la fois comme une immense réserve d'eau, et comme un filtre. La qualité des eaux au niveau des sources est très dépendante de ce facteur. Et les espèces qui vivent dans les milieux aquatiques associés sont très sensibles aux variations des propriétés chimiques de l'eau. L'évapotranspiration quand à elle est une perte en eau. La diminution de la densité, de l'étendue, ou de la biodiversité du couvert végétal augmentent d'autant ce phénomène. En particulier, la diminution de l'éclairement ou les perturbations mécaniques du sol nuisent à sa biodiversité. Cela est exacerbé dans un milieu très sensible comme ce lui du Plan des Vaches.

### Bibliographie.

- (1) Guide géologique régional Provence, Gouvernet, Guieu, Rousset, Ed Masson. ISBN 2-225-62810-6.
- (2) Thèse G. Guieu, Université de Provence
- (3) Découverte géologique de Marseille et de son environnement montagneux, Guieu, Ricour, Rouidr, Ed Laffite.
- (4) Importance géodynamique des surfaces d'aplanissement en Provence, JJ Blanc, in Karst et évolutions climatiques, Presses universitaires de Bordeaux.
- (5) Hydrologie karstique de la Sainte-Baume occidentale, C. Coulier, thèse doctorat Université de Provence.

## **Le patrimoine faunistique :**

### **Inventaire des espèces.**

La faune de Plan des Vaches est aussi assez riche, comparable à celle des crêtes de la haute chaîne et du Plan d'Aups. Les espèces d'intérêt patrimonial qui y vivent ou qui en dépendent sont nombreuses:

Parmi l'avifaune, y nichent ou s'y alimentent des espèces de milieux ouverts (présences fortement probables):

- La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), protection nationale et inscrit à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe I de la directive Oiseaux. Cette espèce n'est rencontrée que sur la partie occidentale de la Sainte-Baume,
- Le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*), protection nationale et inscrit à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe I de la directive Oiseaux
- Les Traquets oreillard et motteux (*Oenanthe hispanica*, *O. oenanthe*), protection nationale et inscription à l'annexe II de la Convention de Berne,
- Le Monticole de roche (*Monicola saxatilis*), protection nationale et inscription à l'annexe II de la Convention de Berne,
- Le Bruant fou (*Emberiza cia*), protection nationale et inscription à l'annexe II de la Convention de Berne,
- Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*), protection nationale et inscription à l'annexe III de la Convention de Berne,
- Le Grand corbeau (*Corvus corax*), protection nationale et inscription à l'annexe III de la Convention de Berne.
- L'Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*), qui niche tout près, y chassent régulièrement. C'est un rapace menacé à l'échelon mondial et en danger en Europe. Il est protégé au niveau national, déterminant en PACA, et inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux, l'annexe II de la Convention de Berne, l'annexe II de la Convention de Bohn, l'annexe II de la Convention de Washington, et l'annexe CI règlement CEE/CITES. Sa seule présence justifierait l'application de la directive Oiseaux.
- Il en va de même pour le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), au niveau national, déterminant en PACA, et inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux, l'annexe II de la Convention de Berne, l'annexe II de la Convention de Bohn, l'annexe I de la Convention de Washington.

Présence aussi de nombreux chiroptères protégés.

Parmi les insectes, citons par exemple:

- *Cymindis abeillei* Jeannel, un coléoptère déterminant en PACA. Les crêtes de la Sainte-Baume constituent la seule station MONDIALE connue,
- Le Gomphocère fauve-queue (*Stenobothrus grammicus*), un orthoptère déterminant en PACA et en limite d'aire de répartition mondiale,
- Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia* Rottemburg, sous espèce *provincialis* Boisduval), papillon dont la chenille vit exclusivement sur le Céphalaire à fleurs blanches (*Cephalaria leucantha*). Cette espèce est protégée au niveau national, et inscrite à l'annexe II de la directive Habitats et à l'annexe II de la convention de Berne.
- L' Alexanor (*Papilio alexanor* Esper), papillon protégé au niveau national, déterminante en PACA, et inscrite aux annexes II et IV de la directive Habitats. La chenille vit en particulier sur *Opopanax chironium*,
- Le papillon Semi Appolon (*Parnassius mnemosyne*), espèce protégée au niveau national,

- déterminante en PACA, et inscrite à l'annexe IV de la directive Habitats,
- Le scorpion dit 'jaune languedocien' (*Buthus occitanus*), aucun statut juridique, bien qu'il soit de plus en plus rare.

Parmi les reptiles:

- Les Lézards ocellé et vert (*Lacerta lepida*, *L. viridis*), espèces protégées au niveau national, remarquables en PACA, et inscrites à l'annexe II de la directive Habitats
- Le Seps tridactyle (*Chalcides chalcides*), protection nationale,
- Le Psammodrome d'edwards (*Psammodromus hispanicus*), protection nationale,
- La couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), protection nationale et inscrite à l'annexe II de la directive Habitats

### **Espèces liées au Plan des Vaches via le réseau hydrographique.**

Les sources et les cours d'eau qui en dépendent constituent aussi des milieux à forte biodiversité. En particulier, les espèces animales protégées y sont nombreuses et très sensibles aux variations des propriétés chimiques de l'eau. Citons par exemple:

- L' Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes* Lereboullet), est protégée au niveau national, incrite aux annexes II et IV de la directive Habitats, annexe III de la convention de Berne. Cette espèce, autochtone, a quasiment disparu de Provence, et sa présence avérée dans quelques rares sources justifierait des arrêtés de biotope.
- Le Blageon (*Leuciscus souffia* Risso), poisson inscrit à l'annexe II de la directive Habitats et à l'annexe III de la convention de Berne
- Le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), amphibien protégé au niveau national,
- Les couleuvres vipérines et à collier (*Natrix maura*, *N. natrix*), protégées au niveau national et que se reproduisent dans les cours d'eau
- La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue protégée en France, déterminante en PACA, et inscrite à l'annexe II de la directive Habitats.

### **Bibliographie.**

(1) Oiseaux remarquables de Provence, Ed Delachaux et Niestlé

## ***Patrimoine anthropique et paysager***

Les premières occupations du Plan des Vaches, (appelé aussi le Plan des Masques, c'est à dire des Sorciers), datent au moins du néolithique. Le matériel régulièrement trouvé dans les grottes naturelles en atteste. La Grande Baume a été une des premières bergeries de ces temps anciens. Elle a livré toute une séquence préhistorique depuis le début du Néolithique jusqu'à une date très récente. (les bergers l'utilisaient il y a encore moins de 100 ans).

Plus tard, cette forteresse naturelle était dans l'antiquité un castellas celto-ligure occupé par un village. Son unique accès facile, par le col de Bertagne, était défendu par une muraille avec des tours de vigie et une porte. Il en subsiste des traces : pierres éparpillées, tessons de poteries etc. Signalons encore un tumulus ou un lambeau de ce mur de fortification dans la partie nord du plateau.

Ensuite, ce fut une zone d'occupation romaine. Sur la Tour de Cauvin, le grand Jules César fit bâtir un poste militaire de surveillance, en communication avec ceux du Baou Rouge et du Saint Cassien. Après la pax romana, la population qui fuyait alors les invasions barbares n'ont a priori pas occupé le Plan des Vaches. Il en sera ainsi jusqu'à nos jours. Il n'y a guère qu'au dix neuvième siècle que les ressources naturelles aux alentours ont fait l'objet d'exploitation (lignite, charbon, chaux). Et ce n'est qu'en ce début de vingt-et-unième siècle qu'il fait l'objet de projets de développement durable (champ éoliens puis photovoltaïque), qui menacent sa durabilité écologique.

Le Plan des Vaches est également un point de vue unique sur toute la région marseillaise. On y contemple au sud la haute falaise du Pic de Bertagne, les calanques et la rade de Marseille, avec ses nombreuses îles. Au delà des Dents de Roqueforcade, vers l'ouest, la vue plonge sur le massif d'Allauch et son Garlaban, puis sur la Chaîne de l'Etoile, et plus au loin encore les Alpilles et le Mont Aigoual. Parfois, aux intersaisons lorsque les températures du sol et de l'air s'inversent, un phénomène de mirage nous transmet l'image déformée du Mont Canigou. Quand enfin on se tourne vers le nord et l'est, la Sainte-Victoire étale toute sa majesté, épaulée à sa gauche par le Mont Ventoux, à sa droite par la Montagne de Lure. Le Lubéron est en partie masqué. Plus à l'est, les vallées s'étirent vers les Ecrins et le Plateau de Canjuers.



Vue vers le nord est. JJSan 2004.



Les dents de Roqueforcade et la rade de Marseille. JJSan 2009